LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS SUR LA RD 974 ENTRE SAINT-CÔME-DU-MONT ET CARENTAN

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE POUR LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS DES MANCHOIS

Dans le cadre de sa politique en faveur de la sécurité routière, du développement des mobilités durables et de l'amélioration du cadre de vie des habitants, le Département de la Manche, en partenariat avec la commune de Carentan-les-Marais, a engagé un programme d'aménagement de la RD 974 entre le giratoire de la RD 971 et l'entrée d'agglomération de Saint-Côme-du-Mont. En effet, cette section de voirie supportait un trafic de transit important malgré la présence de la RN 13 à proximité. Les études et observations réalisées ont mis en évidence des vitesses de circulation élevées ainsi qu'une cohabitation difficile entre les différents usagers de la route, notamment pour les piétons et cyclistes fréquentant les équipements touristiques et de loisirs du secteur.

L'opération avait pour objectifs principaux de :

- ➔ renforcer la sécurité des usagers de la route ;
- ➔ réduire la vitesse pratiquée et limiter le trafic de transit ;
- ➔ favoriser les déplacements à pied et à vélo dans des conditions sécurisées ;
- ➔ améliorer l'accessibilité à la Maison du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, au musée D-Day Experience et aux activités touristiques environnantes ;
- ➔ valoriser un secteur à forte attractivité patrimoniale, naturelle et touristique.

Afin d'atteindre ces objectifs, plusieurs mesures d'expérimentation ont été conduites préalablement aux travaux définitifs : campagnes de comptage, mise en place d'écluses provisoires, évolution de la signalisation directionnelle et restriction de circulation des poids lourds en transit. Les résultats observés ont confirmé la pertinence des aménagements envisagés.

Les travaux réalisés comprennent notamment :

- la création d'une voie verte bidirectionnelle sécurisée d'une largeur de 3 mètres ;
- la reconfiguration de la chaussée afin d'apaiser les vitesses de circulation ;
- l'aménagement de plusieurs dispositifs de modération de trafic (écluses et feux de régulation) ;
- l'amélioration des accès à la Maison du Parc des Marais et aux équipements touristiques du secteur ;
- la création de places de stationnement complémentaires ;
- la mise en œuvre d'une section en Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) entre le musée D-Day Experience et le bourg de Saint-Côme-du-Mont ;
- l'interdiction de circulation des poids lourds en transit sur l'itinéraire ;
- la mise en place d'une limitation de vitesse adaptée aux enjeux de sécurité du site.

Les premières évaluations réalisées à l'issue des phases d'expérimentation ont mis en évidence des résultats encourageants, avec notamment une baisse significative du trafic automobile, une diminution de la circulation des poids lourds et une réduction notable des vitesses pratiquées. Des campagnes de comptage complémentaires permettront

CONTACTS PRESSE
Héloïse Fourreau
02 33 05 99 43 / 07 84 15 07 61
Heloise.fourreau@manche.fr
Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 / 06 80 24 41 96
Alexandra.desaintjores@manche.fr

d'actualiser ces données et d'évaluer pleinement les effets de l'aménagement après sa mise en service définitive.

Partenariat et financement

Cette opération illustre la qualité de la coopération entre le Département de la Manche et la commune de Carentan-les-Marais au service de l'amélioration des déplacements et de la sécurité des usagers.

Les travaux ont été réalisés sous maîtrise d'œuvre de la direction des routes du Département dans le cadre d'une convention de partenariat entre les deux collectivités.

La répartition des interventions s'établit comme suit :

Commune de Carentan-les-Marais :

- création de la voie verte et de ses équipements ;
- réalisation du muret de séparation ;
- mise en place du feu de régulation routière pour apaiser les vitesses des automobilistes et gérer les traversées des piétons et des cyclistes, en direction du GR23 ;
- aménagement de la section en Chaussée à Voie Centrale Banalisée.

Département de la Manche :

- réalisation des dispositifs de modération de trafic ;
- adaptation du giratoire d'accès à la RD 974 ;
- renouvellement de la couche de roulement ;
- accompagnement technique et conduite de l'opération.

Chiffres clés :

- réduction du trafic de véhicules légers observée lors des phases d'essai : environ -30 % (de 6 300 à 4 400 véhicules/jour)
- réduction significative du trafic poids lourds en transit
- baisse moyenne des vitesses pratiquées : environ -20 %

Coût total de l'opération : 720 000 € HT
Part communale : 520 000 € HT
Part départementale : 200 000 € HT

Eléments techniques / chiffres clés :

- ✓ 1850 m de voie verte
- ✓ 400 m de CVCB (Chaussée à voie centrale banalisée)
- ✓ 1000 m de muret séparateur béton
- ✓ 1000 m^3 de déblais

CONTACTS PRESSE
Héloïse Fourreau
02 33 05 99 43 / 07 84 15 07 61
Heloise.fourreau@manche.fr
Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 / 06 80 24 41 96
Alexandra.desaintjores@manche.fr